

**SELARL MJPA**

Philippine Abbadie, Mandataire Judiciaire

**Tél :** 05.62.51.16.14

**Mail :** tarbes@mjpa.fr

1 & 3 rue Dembarrère

BP 20116

65001 TARBES Cedex

**www.mjpa.fr**

Monsieur Le Procureur de la République  
Tribunal Judiciaire  
6 rue Maréchal Foch  
65000 TARBES

TARBES, le 20 septembre 2022

V/REF :

N/REF : M. BLANC PHILIPPE N°8007

LB/PLAN

Monsieur le Procureur,

Je vous adresse, sous ce pli, rapport en application des dispositions de l'article R. 626-43 du Code de Commerce.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, mes respectueuses salutations.

Philippine ABBADIE



---

## R A P P O R T

---

(Article R. 626-43 du Code de Commerce)

Par jugement en date du 08/06/2018, le Tribunal Judiciaire de Tarbes a homologué un plan de redressement par voie de continuation à l'égard de M. BLANC PHILIPPE - L'HAUMUDE 10 allée Labarthe - 65350 AUBAREDE, en exécution duquel le passif doit faire l'objet d'un paiement dans les conditions suivantes :

- Créances chirographaires et privilégiées: Règlement à 100 % sur 10 ans en dix annuités égales.

- Poursuite du prêt bancaire de la Société Générale par la co-empruntrice.

Le premier règlement intervenant un an après l'homologation du plan.

En application des dispositions de l'article 2 II 1° de l'ordonnance du 27 Mars 2020 n°2020-341 modifiée par l'ordonnance n°2020-596 du 20 mai 2020, la durée des plans est automatiquement prolongée de trois mois.

### ETAT DE L'EXECUTION DES ENGAGEMENTS DU DEBITEUR, PAIEMENTS ET REPARTITIONS :

La quatrième échéance d'un montant de 10 470.82 € a été réglée et répartie aux créanciers le 19/09/2022.